Université Paul Sabatier
TOULOUSE III
Division de la scolarité

**RELEVE DES AVIS**
**EMIS PAR LE CONSEIL DES ETUDES**
**ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE**
**DE L'UNIVERSITE PAUL SABATIER**
21 MAI 2003

| ORDRE DU JOUR | AVIS | DESTINATAIRES (pour suite à donner) |
|---|---|---|
| **II - Approbation du procès-verbal du 27/02** | Avis favorable à l'unanimité (18 voix pour) après corrections apportées. | |
| **III - Habilitations 2003** | La liste des domaines suivante est proposée en réponse au Ministère :<br>- Mathématiques, Informatique et Applications (MIA)<br>- Physique, Chimie et Applications (PCA).<br>- Sciences de l'Ingénieur (SDI)<br>- STAPS<br>- Management des Organisations et Communication (MOC).<br>- Sciences de l'Univers (SDU)<br>- Sciences de la Vie et de la Santé (SVS)<br>- Organismes et Biosphère (ORB)<br>Avis favorable à l'unanimité (18 voix). | |
| **IV Langues vivantes** | Le principe de choix des langues suivant est adopté à l'unanimité (19 voix) : « A l'entrée en cursus licence, un étudiant peut choisir l'une des langues proposées par 'université (allemand, anglais, espagnol, ruse) à la condition qu'il ait déjà pratiqué cette langue dans son cursus antérieur (collège, lycée). La seule exception à cette règle concerne l'anglais. Le choix de la langue en première année ne peut être remis en cause. Tous les cas particuliers seront examinés par l'équipe pédagogique. | |
| **V Capacités de médecine** | Les demandes de renouvellement d'habilitation des capacités de « médecine pénitentiaire » et « pratiques médico-judiciaires », reçoivent un avis favorable à l'unanimité (19 voix). | |
| **VI Représentation de l'UPS à l'AIGEP** | M Jean-Christophe Remigy, est désigné à l'unanimité (19 voix) en tant que représentant des enseignants de l'UPS au conseil d'administration de l'Atelier inter-universitaire de Génie des Procédés. A l'avenir, la proposition sera faite en concertation entre l'UFR PCA et l'IUT A. | |

La Vice Présidente du CEVU

B.PRADIN-CHEZALVIEL